

Faits divers : outrage à policiers et harcèlement de rue



Faits divers : outrage à policiers et harcèlement de rue

Auch - Samedi, à 16 h 30, boulevard Sadi-Carnot, un jeune de 18 ans circulant à cyclomoteur a refusé d'obtempérer lorsque les policiers ont voulu l'arrêter pour le contrôler. Rattrapé un peu plus loin, il s'est avéré qu'il n'était pas titulaire du BSR, et pas assuré. Après outrage à policiers accompagné de menaces de mort, il a été placé en garde à vue. Ayant déjà fait l'objet d'antécédents, il a été présenté au tribunal en comparution immédiate, et écope de huit mois de prison avec sursis.

Vendredi après-midi, à 14 h 35, place Saint-Pierre, une jeune fille de 15 ans a pris peur après qu'un Afghane de 26 ans ait tenté de l'embrasser. Elle a appelé son amie qui a contacté la police. L'homme a été placé en garde à vue. Après avoir été entendu, il a été constaté qu'ils avaient auparavant échangé leurs numéros de téléphone. Il sera finalement convoqué au tribunal de police pour harcèlement de rue.